

## MISE EN PLACE DE L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PAR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

*L'accompagnement éducatif est un dispositif mis en place depuis 2007 dans les collèges et les écoles primaires de l'éducation prioritaire. Son objectif est d'assurer aux élèves leur épanouissement à travers 3 domaines : l'aide aux devoirs, les activités culturelles et artistiques et les activités sportives. Sa mise en place doit être intégrée aux projets d'établissement, en cohérence avec les équipes éducatives.*

*Dans le cadre du volet « sport », les liens entre les associations sportives et les établissements scolaires ne sont pas toujours existants.*

*Cette formation a pour objectif d'accompagner les associations sportives dans la mise en place de l'accompagnement éducatif (AE) et ainsi d'harmoniser les pratiques.*

### **OBJECTIFS :**

- Découvrir le fonctionnement d'un établissement scolaire et comprendre l'importance des projets d'établissement ou d'école
- Ecrire des projets sportifs d'Accompagnement Educatif en lien avec le projet d'école/ d'établissement et les équipes éducatives

### **CONTENUS :**

- Le cadre général de l'Accompagnement éducatif
- Le sport scolaire, les activités physiques et sportives et l'éducation physique et sportive
- Le fonctionnement des écoles primaires et des collèges en France
- Le projet d'établissement et le socle commun des compétences et des connaissances
- Ecriture de fiches pédagogiques pour la mise en place de modules d'accompagnement éducatif

### **METHODE PEDAGOGIQUE :**

Alternance de théorie et de mise en pratique

### **INTERVENANTS :**

- Comité régional USEP Région Centre
- CPD (conseiller pédagogique départemental)
- IPR chargé de l'EPS (inspecteur pédagogique régional)

**Date :** 5 avril 2011

**Horaires :** 9h-12h30

**Lieu :** Maison des Sports – rue de l'aviation 37210 PARCAY-MESLAY

**OU**

**Date :** 9 mai 2011

**Horaires :** 9h-12h30

**Lieu :** CRJS Chartres – 1 rue Jean Monnet  
28000 CHARTRES

**Coût pédagogique :** GRATUIT car pris en charge par nos partenaires financiers  
Les frais de restauration et de transport sont à la charge du stagiaire

### **Inscriptions et contacts :**

Centre de formation CROS (le CFPS) 02.38.49.88.56 [cfps.centre@franceolympique.com](mailto:cfps.centre@franceolympique.com)